Courrier des lecteurs

Vols tardifs

Lettre du jour

Versoix, 5 janvier Tout article de presse mentionnant la compagnie aérienne à bas prix Easyjet donne toujours lieu à de très nombreux commentaires sur le site web de ce journal. Le récent article intitulé «Ils devaient atterrir à Genève… Easyjet les dépose à Lyon» a suscité 398 commentaires, dont certains très favorables à Easyjet.

Un contributeur en particulier, utilisant le pseudonyme de notre ville, se permet de prétendre que moi et deux politiciennes bien connues formons une clique anti-aéroport (faux, mais il est de plus en plus fréquent de porter de telles accusations de manière anonyme).

Beaucoup utilisent les excuses habituelles (météo, grèves, ciel surchargé, etc.), d'autres écrivent que si nous n'aimons pas les nuisances, nous devrions tous déménager ailleurs. En réalité, la situation s'aggrave rapidement. Pour ajouter au total du mois de décembre 2024 (sept vols de retour via Lyon) les six premiers jours de janvier ont connu pas moins de sept vols de ce type, les deux derniers étant revenus le 6 janvier d'Agadir et de Lisbonne. La suggestion des plus ardents défenseurs d'Easyjet est que l'aéroport devrait oublier les règles officielles suisses sur les arrivées très tardives et accorder des dérogations spéciales à ces retours.

Dans ce cas, les milliers de riverains de l'aéroport pourraient être soumis à des nuisances sonores jusqu'à deux heures du matin. Heureusement pour eux, l'aéroport refuse de le faire!

En examinant les divers déroutements vers Lyon, il est très clair que tant qu'Easyjet Switzerland n'aura pas acquis davantage d'avions de la dernière génération et n'aura pas augmenté l'intervalle entre les rotations (actuellement très souvent 35 ou 40 minutes, alors que Swiss Airlines autorise typiquement 50 à 55 minutes), l'aéroport de Genève restera, comme mentionné dans un article du «Temps» du 10 octobre 2024, le «cancre de l'Europe».

Au risque d'énerver encore plus le lobby pro-Easyjet, il est certainement temps que tous les passagers exigent les paiements compensatoires lorsqu'un vol arrive avec plus de trois heures de retard. L'Association des riverains de l'aéroport de Genève (ARAG) sera toujours prête à apporter son aide en examinant ces cas, notamment les retours à Genève via Lyon. **Mike Gerard**

Giordano Bruno

Genève, 5 janvier Nous réagissons ici à la lettre intitulée «Martyre», parue le 26 décembre dernier. Réduire tout le christianisme à la condamnation de Giordano Bruno relève soit d'une ignorance totale de ce qu'est le christianisme et de ses œuvres dans l'histoire, soit d'une mauvaise foi empreinte d'hostilité envers l'Église.
Certes, à cette époque, le dialogue et la tolérance faisaient cruellement défaut, et l'Église elle-même a exprimé par la suite des regrets pour l'usage de la violence au service de la vérité. Cependant, Giordano Bruno n'a jamais été réhabilité, car ses idées ont été jugées hérétiques. En 2025, nous constatons que l'auteur de cet article conserve une radicalité d'esprit comparable à celle qu'il dénonce. Quant à sa demande – à la fois irréaliste et provocatrice – de voir le pape demander pardon et proclamer la fin du christianisme, nous lui répondrons avec une sérénité évangélique: «Père, pardonne leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.» (Luc 23,34).
Margarethe Jeckelmann et Blandine Leyvraz

Musée à Aïre?

Collonge-Bellerive, 4 janvier La campagne Masset est superbe. La demeure également. L'ensemble paraît valorisable de plusieurs manières. L'une d'elles pourrait s'inspirer du musée de l'Hermitage à Lausanne ou de la Fondation Gianadda à Martigny, en organisant des expositions temporaires. Le site semble être fait pour ça. Il faudra alors trouver un conservateur tonique et compétent! Genève a besoin d'une réalisation de ce genre, alliant un parc de détente et un pôle d'attraction touristique. Le tout aménageable avec un restaurant à proximité et éventuellement un parking ; la place ne manque pas pour cela. Un tel projet serait rentable, en alliant l'utile à l'agréable, sans augmenter les dépenses publiques. L'emplacement en ville semble idéal pour une telle réalisation. Le point de départ, c'est de la vouloir!
Patrick Mirimanoff

Croix-Rouge

Onex, 5 janvier Je suis triste, infiniment triste. Qu'on imagine déménager le Musée de la Croix-Rouge hors de Genève me met hors de moi [il pourrait déménager à Abu Dhabi, a révélé «Schweiz am Wochenende»]. La Croix-Rouge est une institution qui est au-dessus des camps, qui voit un homme blessé à la guerre comme un être humain et non un partisan. Il n'y a pas les gentils et les méchants, il y a des personnes. On assiste actuellement dans le monde à une montée des scissions politiques dans différents domaines. Et c'est évidemment malsain. La seule façon de briser cette tendance est de prôner une vision plus globale, où la personne est un être humain et non d'un camp ou d'une autre et de favoriser tout mouvement qui va dans ce sens. Et la Croix-Rouge est un symbole de cette vision de tolérance. Elle se décline en Croissant Rouge et en Cristal Rouge. Elle touche 190 pays. Fondée à Genève en 1863 par, entre autres, Henri Dunant qui avait assisté au massacre que fut la bataille de Solférino en 1859, et qui voyait que la souffrance n'avait pas de camp. La Croix-Rouge est Suisse, et porte malgré tout une vision de neutralité. On voit ses camions dans beaucoup de conflits. Délocaliser la Croix-Rouge est non seulement délétère pour l'image de la Suisse mais également pour la paix dans le monde.
François Borst

Face-à-face

VALENTIN FLAURAUD/KEYSTONE

Responsabilité environnementale

Le peuple se prononcera le 9 février sur l'initiative lancée par les Jeunes Vert·e·x·s pour la responsabilité environnementale. Le coprésident de leur section genevoise, par ailleurs trésorier de la section Ville de Genève du parti, Aurélien Theytaz, expose ce projet combattu vigoureusement ici par le président du PLR genevois Pierre Nicollier.

Pour une économie respectant la planète

L'invité
Aurélien Theytaz
Coprésident des Jeunes Vert.e.x.s

Le 9 février, nous aurons la chance de voter pour une transition sans précédent en inscrivant dans notre Constitution fédérale des limites claires pour notre économie en cohérence avec la capacité de régénération de notre planète.
Cette initiative urgente est basée sur un constat alarmant: la Suisse dépasse massivement les limites planétaires. Notre consommation ainsi que notre production causent beaucoup plus de dommages environnementaux que ce que la Terre est capable de supporter!
Le principe des limites planétaires a été défini en 2009 par des scientifiques définissant les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour préserver l'équilibre de la Terre. Or, plusieurs de ces seuils sont dépassés et différentes conséquences sont déjà visibles: tempêtes dévastatrices, vagues de chaleur, pollution des eaux, de l'air, et effondrement de la biodiversité. Si nous n'agissions pas maintenant, certains de ces effets pourraient devenir irréversibles.
Notre initiative est ambitieuse et demande:
Un cadre constitutionnel clair: inscrire le respect des limites planétaires comme base de l'économie.
La réduction de l'impact environnemental de la Suisse dans un délai de 10 ans. La Suisse doit produire et importer de manière à ne consommer que les ressources qui n'excèdent pas leur capacité de renouvellement.
Une transition socialement acceptable: les changements nécessaires tiendront compte en particulier de l'accessibilité sociale.
Elle ne se limite pas à protéger notre environnement, elle répond également à des enjeux de justice sociale. Respecter les limites planétaires, c'est réduire les inégalités et garantir un avenir viable pour toutes et tous.
Est-ce possible? Oui! Pendant la crise du Covid-19, Amsterdam a entamé sa transition écologique en intégrant à son programme politique la «Donut Economy» de Kate Raworth. Ce modèle envisage une société fonctionnant à l'intérieur de limites planétaires. La capitale danoise s'est également fixé l'objectif d'être neutre en carbone en 2025.

> «Cette initiative nous met face à nos responsabilités: choisir un futur viable ou continuer à épuiser notre planète.»

Nos opposant-e-s nous rétorquent que notre initiative est irréaliste et trop contraignante. La vraie question à nous poser est: quel sera le coût de notre inaction?
Cette initiative nous met face à nos responsabilités: choisir un futur viable ou continuer à épuiser notre planète. Ensemble, faisons le choix de la responsabilité.
Votons pour une économie respectueuse des limites planétaires le 9 février 2025!

Non à une initiative extrême et inefficace

L'invité
Pierre Nicollier
Président du PLR Genève

Le 1er janvier 2025 est entrée en vigueur la loi sur la protection du climat adoptée à près de 60% par le peuple suisse. Les Genevois avaient plébiscité cette loi, soutenue par tous les partis gouvernementaux, avec 74,49% de votes favorables.
Alors même que le projet vient de se mettre en route, le peuple doit se pencher sur une initiative extrême qui mettrait en échec la loi précédemment mentionnée, en rendant la Suisse dépendante de l'étranger pour sa production énergétique. Les projets de production durable permettant de mettre en place le tournant énergétique et, par conséquent, la mise en œuvre de la stratégie énergétique suisse seraient en effet entravés.
Une acceptation de l'initiative nuirait ainsi à la sécurité et à l'autoapprovisionnement entraînant une augmentation des prix de l'énergie. À l'inverse du pétrole ou du gaz, la production locale d'électricité climatiquement neutre fait partie non pas du problème, mais de la solution à une société durable.
L'initiative rate ainsi sa cible en visant à faire de vastes surfaces de la Suisse des objets et des surfaces intouchables. Pro Natura, dont les directeurs font partie du Comité d'initiative, a en effet annoncé sa volonté de geler 30% de la surface du pays alors qu'aujourd'hui 8% est déjà protégée. La surface visée est plus importante que les cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel et du Jura réunis.
Un vote favorable à cette initiative mettrait en difficulté les habitants des zones rurales et le secteur du tourisme, tout en renchérissant les coûts de construction et donc les loyers. Les exigences en matière de culture du bâti s'accroîtraient en effet, faisant s'accumuler des conditions supplémentaires tant pour la construction que la rénovation, s'éterniser les procédures liées au permis de construire et augmenter les coûts des logements.
Concernant la sécurité alimentaire, si davantage de terres cultivables fertiles étaient réservées à la biodiversité - 19% sont consacrées à sa promotion actuellement -, la production alimentaire indigène diminuerait, ce qui accentuerait notre dépendance à l'étranger. Aujourd'hui, la production extérieure engendre un impact environnemental 40% plus élevé que la production locale, alors qu'elle compte pour la moitié de la nourriture consommée. L'initiative est donc en contradiction complète avec ses objectifs.
Finalement, la responsabilité de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire glisserait des cantons à la Confédération, donnant encore un coup au fédéralisme.
Le Conseil fédéral et le Parlement ne s'y sont pas trompés et ils invitent le peuple à rejeter l'initiative sur la biodiversité, tout comme Forêtsuisse, l'Union suisse des paysans ou HotellerieSuisse.
Un non à l'initiative biodiversité n'est pas un non à davantage de biodiversité, mais un non à une initiative extrême et inefficace.

Contrôle qualité